



CHOISY-le-ROI

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

N° 251240

ARRÊTÉ DE NUMEROTAGE
Section cadastrale AY n°20

Le Maire de Choisy-le-Roi,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2112-1 et suivants ;
Vu le plan de division fourni par le Cabinet Forest et Associés, géomètres-experts et diagnostics immobiliers, le 11 avril 2025 ;
Vu le plan de numérotage annexé.

Considérant la demande du Cabinet Forest et Associés – en date du 11 avril 2025 ;
Considérant que de la demande résulte la nécessité de procéder au numérotage de voirie ;

ARRÊTE

Article 1 : L'accès au lot A portera le numéro suivant :

- 40 avenue Henri Corvol

L'accès au lot B portera le numéro suivant :

- 37 Chemin d'exploitation

Article 2 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue depuis l'espace public.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfecture du Val-de-Marne
- Centre des impôts de Choisy-le-Roi – Service Cadastre
- La poste
- Commissariat de Choisy-le-Roi
- Police municipale
- La Brigade des sapeurs-Pompiers
- Services techniques
- Cabinet Forest et Associés

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Choisy-le-Roi, le

03 JUL. 2025

Le Maire


Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi